

Réf: Dossier N° 136084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER MOULIN MAMA & CO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 16 août 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 17 août 2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER MOULIN MAMA & CO »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE ET
PARTOUT A L ETRANGER:

-PRODUCTION, TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION
DE L'ARACHIDE, LE BAOBAB, LES CEREALES, LES PRODUITS
LAITIERS;

-IMPORT-EXPORT DES PRODUITS SUSVISES;

-PRESTATIONS DIVERSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES; EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX;

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE;

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE;

-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERESET
IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme DIABY EPOUSE DONGO AMINATA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07706 du 26/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38860/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

